

Envoi par courrier et par courriel

Québec, 29 août 2012

Madame Marie-Emmanuelle Rail
Chargée de projet
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet de desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse
Questions complémentaires du 29 août (DQ19)

Madame,

À la suite des deux séances de l'audience publique tenues les 23 mai et 18 juin derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier désire vous soumettre les questions complémentaires suivantes dont les réponses sont attendues d'ici le **31 août prochain**.

1. En vertu de la note d'instruction 98-01, à quel zonage considérez-vous que s'applique le projet de desserte ferroviaire ?
2. Selon votre réponse, quels sont les niveaux qui doivent être visés de jour et de nuit ?
3. À la lecture du champ d'application ou de la note d'instruction 98-01, il semblerait que les chemins de fer ne soient pas inclus. Veuillez préciser.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat de la commission